

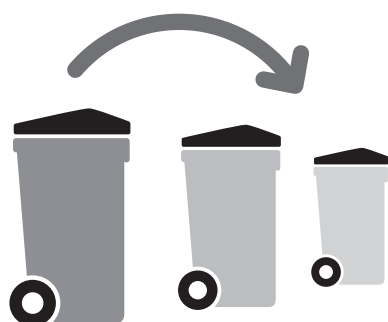
JUILLET 2024

# LETTRÉ D'INFORMATION AUX USAGERS DU SERVICE DÉCHETS

ÉDITION SPÉCIALE  
logements collectifs

★ Déchets CCVK

Chaque geste compte !



## PARTAGEZ VOS IDÉES EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Participez au renouvellement du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) de la vallée de Kaysersberg en proposant vos solutions pour réduire les déchets.

RÉPONDRE EN LIGNE :

[www.service-dechets-ccvk.fr](http://www.service-dechets-ccvk.fr)  
rubrique Réduire ses déchets



## DIAGNOSTIQUEUR DE PANNES EN LIGNE

Il n'est pas toujours facile d'identifier la panne d'un appareil que l'on souhaite réparer au lieu de le jeter. C'est pourquoi l'Ademe propose le **Diagnosticheur de pannes**, un chatbot qui permet d'identifier en quelques minutes l'origine des pannes les plus courantes d'un grand nombre d'appareils : il suffit de répondre à quelques questions, de réaliser quelques tests et de se laisser guider pour trouver la solution !

[epargnonsnosressources.gouv.fr/diagnostic-pannes-appareils](http://epargnonsnosressources.gouv.fr/diagnostic-pannes-appareils)



### BONUS REPARATION : COMMENT ÇA MARCHÉ ?

Votre four à micro-ondes, votre sèche-cheveux, votre lave-linge ou votre téléphone ne fonctionne plus ? Avant de le remplacer, vous pouvez essayer de le réparer grâce au bonus réparation, un dispositif qui vous permet de réparer à moindre coût vos appareils du quotidien.

[economie.gouv.fr/particuliers/bonus-reparation-comment-ca-marche#](http://economie.gouv.fr/particuliers/bonus-reparation-comment-ca-marche#)



## OUVERTURE D'UNE MINI-DÉCHETERIE À ORBEY À L'AUTOMNE

Une mini-déchèterie ouvrira à l'automne à Orbey, sur une partie de l'ancien site (ZA du bas d'Orbey). Elle proposera 3 bennes de tri pour les déchets verts, le carton et les métaux.

LES DÉPÔTS DES PROFESSIONNELS NE SERONT PAS ACCEPTÉS.

Horaires

MARDI & VENDREDI :

14h-17h30 (16h30 en hiver)

SAMEDI :

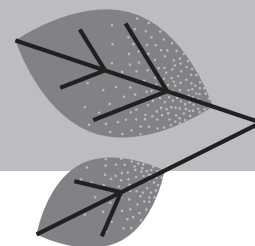
9h-12h et 14h-17h30 (16h30 en hiver)



## Tri des restes alimentaires

Le Service Déchets expérimentera, à partir de cet hiver, des composteurs «grutables» pour le tri des restes alimentaires. Cette solution innovante allie les avantages du compostage et la facilité d'usage d'un point tri. Elle apportera une solution de tri des restes alimentaires aux foyers qui ne disposent pas d'un composteur individuel ou de bas d'immeuble.

Pour la phase de test, trois composteurs seront installés à Kayersberg. Si l'expérimentation est satisfaisante, ces composteurs grutables seront implantés dans toutes les communes de la vallée.



## LA MAISON DES OBJETS DU TRI PARK

Située au centre du Tri Park à Kayersberg, la Maison des Objets est consacrée au réemploi en donnant une nouvelle vie aux centaines d'objets et matériaux qui y sont déposés chaque jour.

Pour le bon fonctionnement du service, quelques règles simples doivent être respectées :



15 mn

Chaque passage à la Maison des Objets est limité à 15 mn pour ne pas saturer le Tri Park



Les objets et matériaux doivent être déposés uniquement dans les zones signalées



Les enfants ne doivent pas circuler sans surveillance



Liste des objets acceptés à la Maison des Objets : [www.service-dechets-ccvk.fr](http://www.service-dechets-ccvk.fr) (rubrique Trier ses déchets)

## RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI DES EMBALLAGES

**SÉPARÉS,**  
ces emballages se trient



**EMBOÎTÉS,**  
ces emballages ne seront pas recyclés

**EN VRAC SANS SAC,**  
ces emballages se trient



**EN SAC FERMÉ,**  
ces emballages ne se trient pas



À déposer **SÉPARÉS** dans le bac de tri



UN DOUTE ?

Consultez le guide du tri CITEO : [www.triercestdonner.fr/guide-du-tri](http://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri)

**BIEN TRIER, C'EST AUSSI ÉCONOMISER :**

en 2023, les erreurs de tri ont engendré un surcoût de 100.000€ pour les usagers du Service Déchets !



### AMENDES EN CAS DE DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS

Le Service Déchets vous invite vivement à respecter la propreté des abords des Points Tri dont l'entretien est assuré par les services municipaux. Le dépôt de déchets sur la voie publique (y compris aux abords des Points Tri) ou dans la nature sont strictement interdits et passibles d'une amende allant jusqu'à 1500€.



**ACTUALITÉS DU SERVICE DÉCHETS, HORAIRES, TARIFS, CONSEILS PRATIQUES, ANIMATIONS DU TRI PARK...**

Toutes les informations dont vous avez besoin sont disponibles

sur [www.service-dechets-ccvk.fr](http://www.service-dechets-ccvk.fr) ou [facebook.com/ccvalleekaysersberg](https://www.facebook.com/ccvalleekaysersberg)